



Communiqué de presse

le 3 mars 2022

Adoption de l'ordonnance de création de la société de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan : les partenaires locaux saluent une étape majeure pour l'avancée du projet

Ce mercredi 2 mars, le Conseil des ministres a adopté l'ordonnance de création de la société de projet de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan. Les collectivités locales partenaires saluent une avancée majeure pour ce projet d'infrastructure indispensable pour le développement et le désenclavement du territoire.

« Au lendemain de l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités, nous participions au travail de concertation avec l'Etat et SNCF Réseau pour aboutir aux ordonnances adoptées hier. Cette société de projet, qui devrait voir le jour avant l'été, faisait d'ailleurs partie des propositions que j'avais formulées il y a 5 ans. Je me félicite de cette nouvelle étape qui permettra d'avancer concrètement vers la réalisation de cette LGV et de réparer enfin une injustice territoriale imposée à nos concitoyens depuis de trop nombreuses années.

La LNMP viendra compléter le réseau à grande vitesse du sud de la France, faciliter la connexion du territoire avec Paris et finaliser enfin la liaison avec l'Espagne. Et, bien sûr, elle nous permettra de développer les trains du quotidien et de fret sur le littoral. Je rappelle également le risque de submersion de la ligne actuelle qui rend d'autant plus nécessaire la création d'une nouvelle ligne. Les fortes intempéries survenues récemment et le dernier rapport du GIEC viennent par ailleurs confirmer l'urgence de l'adaptation au changement climatique : il faut anticiper en construisant au plus vite cette ligne pour ne pas subir demain.

Depuis 2017, j'ai œuvré sans relâche pour lever les freins les uns après les autres, notamment pour convaincre le président de la République et le Gouvernement de revenir sur leur décision de stopper les grands projets de LGV. Après la signature du protocole de financement avec le Premier ministre Jean Castex et l'ensemble des collectivités partenaires le 22 janvier dernier, c'est une nouvelle victoire collective pour notre territoire.»

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

« Le Département de l'Hérault a voté le principe d'une participation au financement de la première phase des travaux de la ligne nouvelle entre Montpellier et Béziers avec pour ambition de poursuivre la dynamique territoriale. L'essor du ferroviaire est une alternative essentielle à la voiture et ce projet ancre l'Hérault comme territoire pivot au carrefour de la méditerranée. »

Kléber Mesquida, président du Département de l'Hérault.

« Le projet de LNMP franchit aujourd'hui une nouvelle étape et c'est une avancée capitale pour l'attractivité et le développement de notre territoire. Partenaire historique du projet aux côtés des autres financeurs dont la Région, le Département des Pyrénées-Orientales reste pleinement mobilisé pour favoriser la mobilité des habitants ainsi que le report modal. Continuons d'avancer collectivement et bouclons enfin la liaison France-Espagne grâce au chaînon manquant ! »

Hermeline Malherbe, présidente du Département des Pyrénées-Orientales.

« Convaincu que le train est l'un des moyens de transport de notre futur, tant pour les voyageurs que le fret, le Département de l'Aude s'engage avec conviction dans l'amélioration du maillage de lignes à grande vitesse. »

Hélène Sandragne, présidente du Département de l'Aude.

« Je me réjouis de la validation en Conseil des Ministres de la création de la société de financement pour le projet de la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), attendue depuis plus de 30 ans. Cette décision signe un nouveau départ pour ce projet majeur en matière de mobilités.

Cette ligne revêt un enjeu majeur en matière de transition écologique pour notre territoire. En effet, elle doit permettre avec le développement du fret ferroviaire de réduire sensiblement la circulation des poids lourds sur nos routes et autoroutes et améliorer ainsi la qualité de l'air de notre métropole. Elle favorisera également les mobilités du quotidien en libérant de nombreux sillons pour les TER circulant entre Nîmes et Béziers. Ce chantier de grande ampleur va permettre dans les années à venir de soutenir la relance économique et l'emploi dans notre département et plus largement dans notre Région. Enfin, une fois achevée, cette ligne à grande vitesse participera au rayonnement européen de notre métropole, en améliorant sensiblement sa desserte, depuis et vers l'Espagne notamment.

Cette avancée a été rendue possible par la qualité du travail et de l'échange – impulsé par la Présidente de Région – entre les acteurs publics locaux et nationaux. La gouvernance apaisée que nous menons depuis l'été 2020 porte ses fruits, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. »

Michaël Delafosse, maire de la Ville de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole.

« Après 30 ans de mobilisation, l'ordonnance adoptée par le Conseil des ministres qui crée la société pour la ligne Nouvelle Montpellier Perpignan est signée. Une avancée majeure pour l'économie, le tourisme, le patrimoine, le développement et la notoriété de Perpignan Méditerranée Métropole, notre territoire d'exception. »

Robert Vila, maire de Saint-Estève, président de Perpignan Méditerranée Métropole.

« Comme les autres intercommunalités traversées par cette nouvelle Ligne Grande Vitesse, Sète agglomération méditerranée est engagée dans

le plan de financement. Conscient de son intérêt pour améliorer le réseau de transport public à l'échelle européenne, le report modal et le développement économique, les élus de Sète et son agglomération restent vigilants sur les ouvrages envisagés et la desserte de la gare ainsi que l'impact sur la ressource en eau, sur un territoire qui devra bénéficier de mesures de compensation à la hauteur de l'impact de cette ligne. »
François Commeinhes, maire de Sète, président de Sète Agglopôle Méditerranée.

« Organiser les mobilités de demain est un enjeu prioritaire de notre projet de territoire. La ligne nouvelle Montpellier Perpignan s'inscrit dans la continuité de la création de deux pôles d'échanges multimodaux à Agde et à Pézenas qui faciliteront les déplacements de nos habitants et de nos touristes. »

Gilles D'Ettore, maire d'Agde, président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

« Cette ligne à grande vitesse est fondamentale pour notre population en pleine croissance, pour notre territoire et pour notre avenir économique et touristique. Elle va permettre, concrètement, de nous faire entrer dans le XXI^e siècle ! »

Robert Ménard, maire de Béziers, président de l'Agglomération Béziers Méditerranée.

« Le Grand Narbonne est fier de s'engager aux côtés de l'ensemble des partenaires en faveur de la LNMP, dont la réalisation constitue une opportunité historique pour le développement de son territoire et de notre région. »

Didier Mouly, maire de Narbonne, président du Grand Narbonne Communauté d'agglomération.

« Après des années de mobilisation, c'est avec beaucoup de satisfaction pour notre territoire et ses habitants que j'apprends l'adoption en Conseil des Ministres de l'ordonnance de création de la société de financement pour le projet de la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP). Ce résultat est le fruit d'un travail important et du rassemblement des élus qui ont su créer un collectif permettant de remettre ce projet structurant parmi les priorités de l'Etat.

Pour notre collectivité, la réalisation de cette ligne répond à deux des enjeux majeurs de notre projet de territoire. En matière de transition écologique, cette ligne permettra grâce au développement du fret ferroviaire de réduire la circulation des poids lourds sur les routes et autoroutes et favorisera également les mobilités du quotidien en libérant de nombreux sillons pour les trains du quotidien. Ce chantier de grande ampleur contribuera dans les années à venir à désenclaver notre territoire, soutenir la relance économique et l'emploi dans notre département et plus largement dans la région Occitanie. »

Régis Banquet, maire d'Alzonne, président de Carcassonne Agglomération.

■ **Contacts presse :**

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Frédéric Neuman
frederic.neuman@laregion.fr - 05 61 33 53 39

Département de l'Hérault

Eva Pereira
actu@herault.fr - 04 67 67 67 04

Département des Pyrénées-Orientales

Alexandra Girard
alexandra.girard@cd66.fr - 07 86 48 14 90

Département de l'Aude

Gael Rainaud
gael.rainaud@aude.fr - 04 68 11 06 54

Montpellier Méditerranée Métropole

Sophie Peroux-Lepage
04 67 13 69 78 - s.lepage@montpellier3m.fr

Sète Agglopôle Méditerranée

Eve Buonomo
e.buonomo@agglopole.fr - 04 67 46 48 12

Carcassonne Agglomération

Chloé Danillon
communication@carcassonne-agglo.fr - 06 66 43 57 59 / Sarah Danjou - 07 88 43 81 30